

Tri des déchets : n'hésitez plus !

À chaque déchet produit, une ou plusieurs solutions de recyclage ou de prise en charge existent. Chaque petit geste devient un acte solidaire et bon pour la planète. Suivez le guide...



LES BIODÉCHETS *(déchets verts et alimentaires)*

Où : Les déchets verts peuvent être déposés à la déchetterie de Bruges, ou enlevés par les services de Bordeaux Métropole, sur rendez-vous auprès de la mairie de Bruges au 05 56 16 80 80.

Les déchets alimentaires peuvent être valorisés chez vous en compost.

Recyclage : Compost, mulch et énergie pour le chauffage.

Le chiffre : 300 composteurs distribués à Bruges en mars 2018 et disponibles gratuitement sur le site de Bordeaux Métropole.



LES ORDURES MÉNAGÈRES

Où : Dans le bac gris

Recyclage : Ces déchets ne peuvent être recyclés : pots de yaourts, couches bébé, mouchoirs, lingettes, sacs plastique, emballages plastique légers, vaisselle et verres cassés, barquettes polystyrènes, papiers gras et souillés, tapisserie, boîtes de « fast-food ».



LE PAPIER

Où : Dans le bac vert ou dans des points de collecte de recyclage du papier (écoles Olympe de Gouges et Arc-en-ciel).

Recyclage : Le papier est recyclé en papier blanc de bureau ou en ouate de cellulose.

Le chiffre : 40 kg de papier économisés par an et par domicile grâce aux « stop pub » (vignettes disponibles en mairie).



LE VERRE

Où : Jeter dans les bacs bleus les bouteilles, pots et bocaux, sans bouchons ni couvercles.

Recyclage : Le verre est recyclable à 100% et à l'infini.

Le chiffre : 25 points de collectes sur Bruges



LES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS ET DÉCHETS HOSPITALIERS

(coupants ou piquants)

Où : Les emballages en carton et les notices sont à jeter dans le bac vert de son domicile et les médicaments sont à rapporter au pharmacien.

Pourquoi : Les médicaments sont détruits via une filière spécifique.



PILES

Où : Déchetteries et magasins qui vendent des piles.

Pourquoi : Ces objets contiennent des liquides ou gaz toxiques et sont gérés par les vendeurs ou des filières spécifiques.



FOURNITURES D'ÉCRITURE EN PLASTIQUE

Où : Hôtel de Ville / Forum des Associations / Maison Municipale du Tasta / Résidence « Le Sourire ».

Pourquoi : l'association brugeaise Alter Z'égaux revend les fournitures à un éco-organisme pour financer des actions en faveur des enfants autistes et de leur famille.



BOUCHONS EN LIÈGE ET SYNTHÉTIQUES

Où : Hôtel de Ville / Forum des Associations / Maison Municipale du Tasta / Résidence « Le Sourire ».

Pourquoi : L'association Agir Cancer Gironde collecte les bouchons recyclés par une entreprise, et reverse les fonds à l'Institut Bergonié pour aider la recherche contre le cancer.



ENCOMBRANTS ET PRODUITS TOXIQUES

(Bois, peintures, huiles, déchets électriques et électroniques, produits dangereux...)

Où : à la déchetterie de Bruges, tous les jours de 8h30 à 12h30 (fermée le mardi matin) et de 13h15 à 18h, sauf les jours fériés.



TEXTILES

Où : dans les conteneurs Le Relais

Pourquoi : Les textiles trouvent une seconde vie, soit auprès de personnes qui en ont besoin, soit sous forme de chiffons d'essuyage pour l'industrie, soit sous forme de valorisation énergétique.

Le chiffre : 10 points de collectes Le Relais sur Bruges